

UNDT/2022/109, George Scheibner

Mesas

Décisions du TANU ou du TCNU

Le fait que le demandeur ait accepté un poste de niveau inférieur n'a pas rendu sa demande. L'administration n'a pas rempli son obligation d'offrir des postes disponibles au même niveau de la publication abolie. Le demandeur a subi et continue de maintenir une perte de salaire pertinente parce que l'administration n'a pas fait de bonne foi pour le placer dans l'une des positions auxquelles il a postulé au niveau P-5, des postes pour lesquels il était dûment qualifié. L'administration n'a pas non plus respecté son obligation de réaffecter le demandeur en matière ou en priorité à un autre post-correspondance de ses capacités et de ses notes. Permettre à l'administration de contourner son obligation envers la poursuite des détenteurs de nomination confrontée à l'abolition des postes en offrant tout poste disponible à un niveau inférieur sans considérer leurs demandes en attente à leur niveau signifie rétrograder un membre du personnel en perdant son poste.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant a contesté la décision de l'intimé de mettre fin à sa nomination continue à la suite de l'abolition du poste qu'il a grevé.

Principe(s) Juridique(s)

L'organisation ne doit pas mettre fin à la nomination d'un membre du personnel dont le poste a été aboli, du moins s'il occupe une nomination d'une durée indéterminée, sans prendre d'abord de mesures appropriées pour le trouver alternative. En d'autres termes, la conformité à la règle rappelée est pertinente pour la légalité de la décision de résiliation.

Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

Applicants/Appellants

George Scheibner Mesas

Entité

UNAMID

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2021/57

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

7 Oct 2022

Duty Judge

Juge Buffa

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination alternative
Considération prioritaire
Suppression d'un poste

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 13.1(d)
- Disposition 9.6

Jugements Connexes

UNDT/2020/032
UNDT/2016/204
UNDT/2016/193
UNDT/2017/080
2018-UNAT-847
UNDT/2016/102
2021-UNAT-1104
2017-UNAT-742
2017-UNAT-724
2016-UNAT-640
2019-UNAT-899
2014-UNAT-469